



**European Committee
of the Regions**



13 Feb 2019

FAITS MARQUANTS

Prix de l'ARLEM: L'entrepreneuriat local des jeunes en Méditerranée

Bruxelles, le 17 octobre 2018



Le prix «Young local entrepreneurship in the Mediterranean», qui a été lancé pour la première fois en octobre 2018, s'est révélé être une initiative très fructueuse. Avec ce prix, l'ARLEM met l'accent sur la stimulation des entreprises locales, le soutien aux jeunes et l'encouragement de la collaboration entre les pouvoirs publics locaux et le secteur privé. 24 candidatures provenant de 8 pays différents ont été reçues et évaluées par le comité d'évaluation. Présidé par le Comité des régions et composé de membres de diverses institutions internationales ou associations dotées d'une expertise indéniable dans le domaine de l'esprit d'entreprise, ce comité d'évaluation a mis en place un excellent partenariat pour faire de ce prix une réussite — en mobilisant leurs vastes réseaux de diffusion de l'initiative dans toute la Méditerranée.

La cérémonie de remise des prix aura lieu lors de la 10e session plénière de l'ARLEM, le 27 février 2019 à Séville.

La prochaine étape sera la participation de l'ARLEM à la 4e conférence ministérielle de l'UpM sur l'emploi et le travail, qui se tiendra à Cascais (Portugal), les 2 et 3 avril 2019.

Amis de l'Initiative de Nicosie

Séville, le 27 février 2019

Lancé lors de la session plénière de l'ARLEM qui s'est tenue à Nicosie en janvier 2016, l'Initiative de Nicosie est le projet de renforcement des capacités du Comité européen des régions visant à renforcer les autorités locales en Libye.

Jusqu'à présent, les activités se sont concentrées sur l'amélioration de l'efficacité de l'administration locale grâce à la formation du personnel de la municipalité de base et à l'amélioration de la fourniture de services publics par les municipalités libyennes. Elles ont également facilité l'inclusion des autorités locales libyennes dans la communauté internationale par la participation à des réunions et événements européens et internationaux. Un projet phare d'ateliers sur la paix positive à l'intention des jeunes dirigeants des communautés libyennes et une action pilote (PATH-DEV) visant à renforcer le développement du secteur libyen de la pêche ont également été lancés. Parmi les actions futures



**European Committee
of the Regions**



figurent le développement d'un projet de formation à l'intention de la municipalité, une formation pour les infirmiers libyens, la mise en place d'unités de compostage des déchets organiques, et des ateliers de consolidation de Youth4Peace destiné aux jeunes Libyens.

La prochaine étape aura lieu lors de la réunion des «Amis de l'Initiative de Nicosie» organisée à Séville le 27 février. Lors de cette réunion, les municipalités et les partenaires de mise en œuvre intéressés par l'identification de nouvelles possibilités de partenariats mutuellement avantageux rencontreront les représentants des municipalités libyennes pour échanger, recenser les domaines de coopération possibles et définir le type de soutien qu'elles pourraient apporter.

À VENIR

10ème session plénière de l'ARLEM de l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM)

Séville, les 26 et 27 février 2019



Vous vous souvenez-vous...?

La première session plénière de l'ARLEM s'est tenue les 20 et 21 janvier 2010 au Palais Pedralbes de Barcelone, à l'invitation du gouvernement catalan. Le président en exercice du Comité européen des régions, M. Luc Van den Brande (BE/PPE), et le président de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate, Mohamed Boudra (Maroc), ont été nommés en tant que premiers coprésidents de l'ARLEM.



La 10ème session plénière de l'ARLEM se tiendra à Séville (Espagne) les 26 et 27 février 2019 à l'invitation de M. Juan Escadas Cejas, maire de Séville.

Les membres de l'ARLEM adopteront les recommandations ainsi que le calendrier des activités de l'ARLEM au cours de l'année à venir. L'Assemblée décidera également des thèmes et des rapporteurs pour 2019. En outre, la session plénière adoptera les deux projets de rapport de l'ARLEM: Sur l'entrepreneuriat des jeunes dans la région méditerranéenne et sur la gouvernance et la transparence dans la région méditerranéenne.





**European Committee
of the Regions**



La réunion à Séville offre également la possibilité de visiter le parc d'affaires et le centre d'innovation «*La Cartuja*», ainsi que les «*Fundación tres culturas del Mediterráneo*».

2ème réunion de la plateforme urbaine de l'UpM

Paris, 28 février et 1 mars 2019

À la suite de la réunion ministérielle sur le développement urbain durable au Caire en mai 2017, l'ARLEM a participé à la première réunion du groupe de travail thématique de l'UpM sur le logement abordable et durable, qui s'est tenue à Bruxelles les 20 et 21 septembre 2018.

Le 28 février et le 1 mars 2019, le gouvernement français accueillera la deuxième réunion de la plateforme urbaine de l'UpM à Paris. Elle se concentrera, entre autres, sur la mise en place de systèmes de logements locatifs abordables. M. Hicham Imane (BE/PSE), membre du CdR, participera à la réunion.



**European Committee
of the Regions**



ACTUALITÉ

Changements liés à l'adhésion de l'ARLEM

Parmi les autres changements d'adhésion, nous avons voulu attirer votre attention sur la nomination de représentants tunisiens, Monsieur le Maire Mondher Marzouk, Monsieur le Maire Mounir Elloumi et le Secrétaire Général Monsieur Wissem El Gabsi, après les élections municipales en mai 2018. L'un des représentants tunisiens siègera également au bureau de l'ARLEM, étant donné que ce siège a été gardé en attente depuis la 7e session plénière de l'ARLEM en 2016.

Favoriser le développement local en Méditerranée grâce au tourisme et au patrimoine culturel

10 octobre 2018

Présidée par M. Mohamed Boudra, coprésident de l'ARLEM, cet atelier, organisé en octobre dernier dans le cadre de la Semaine européenne des régions et des villes, s'est concentré sur la promotion du développement local en Méditerranée grâce au tourisme et au patrimoine culturel. Les participants sont convenus que le développement d'une marque touristique unique partagée par toutes les destinations au sein d'une région peut contribuer à exploiter le potentiel de développement du tourisme et du patrimoine culturel. Les collectivités locales et régionales sont les mieux placées pour élaborer une stratégie globale en matière de tourisme pour leur territoire, car elles peuvent, grâce à leur vision globale, relier différents sites, attractions et acteurs. En associant la population locale et en mettant en évidence des écosystèmes uniques, le tourisme durable peut contribuer à préserver le patrimoine culturel et naturel et contribuer à un développement économique inclusif.

4e réunion de la commission du développement territorial durable de l'ARLEM

11 octobre 2018

Lors de la 4e réunion de la commission, des débats animés ont eu lieu sur les questions de l'entrepreneuriat des jeunes, de la gouvernance et de la transparence. Les participants aux débats ont souligné le rôle important que les possibilités d'emploi durable pour les jeunes ont, en ce qui concerne les stratégies de croissance économique, et dans la prévention de la migration et de la radicalisation liée à l'exclusion. Ils ont notamment souligné l'importance de l'engagement des collectivités territoriales vis-à-vis du niveau national, le rôle des diasporas et la nécessité de mettre en place des systèmes qui soient sensibles aux femmes.

En ce qui concerne la gouvernance et la transparence, la corruption a été mise en évidence comme un problème mondial qui entrave le développement économique, sape la démocratie et nuit à la justice sociale et à l'État de droit. Tant les membres de l'ARLEM que les observateurs libyens prennent la parole au cours du débat et insistent sur l'importance de lutter contre l'impunité, d'améliorer la stabilité politique et de sensibiliser les jeunes à la lutte contre la corruption. Ils ont également souligné



**European Committee
of the Regions**



la nécessité d'un changement de mentalité des fonctionnaires et des hommes politiques, qui doivent se rendre compte qu'ils travaillent pour l'intérêt général.

6e Forum sur le thème «Les villes et les régions pour la coopération au développement — Partenariats locaux et régionaux pour un développement urbain durable»

Bruxelles, les 4 et 5 février 2019

L'édition de cette année du Forum a de nouveau réuni les institutions de l'UE et les collectivités locales et régionales de l'UE et des pays partenaires afin de discuter de la coopération décentralisée pour le développement. Lors de tables rondes et d'une session «Espace ouvert — Session», les participants ont formulé des recommandations politiques stratégiques et des contributions concrètes sur le développement urbain intégré durable.



Ils ont identifié et mis en évidence les bonnes pratiques et les projets de jumelage/partenariat entre les collectivités locales et régionales de l'UE et des pays partenaires. Plusieurs maires de pays membres de l'ARLEM, notamment de Tunis, et plusieurs membres de l'ARLEM étaient présents au forum.

21e réunion du Bureau de l'ARLEM: l'invitation à Ramallah

Bruxelles, le 11 octobre 2018

Lors de la 21e réunion du Bureau, une invitation à tenir une des prochaines réunions de l'ARLEM à Ramallah en Cisjordanie a été acceptée si les conditions le permettent. Par conséquent, une réunion du bureau élargi de l'ARLEM est prévue pour l'été 2019.

Rapport de l'ARLEM sur l'entrepreneuriat des jeunes

Le rapport de l'ARLEM sur l'entrepreneuriat des jeunes est le travail de Domenico Gambacorta, ancien membre de l'ARLEM et rapporteur actuel, M. Olgierd Geblewicz (président de la région de Poméranie Occidentale, Pologne). Il a été révisé à la suite de la discussion qui a eu lieu lors de la quatrième réunion de la commission du développement territorial durable de l'ARLEM, qui s'est tenue à Bruxelles en octobre 2018, en vue de son adoption lors de la 10e session plénière de l'ARLEM à Séville en février 2019.

Elle vise à examiner les possibilités de mesures en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes du point de vue des collectivités territoriales, ainsi que le rôle qu'elles peuvent jouer dans le soutien aux jeunes entrepreneurs dans la région méditerranéenne.



**European Committee
of the Regions**



Rapport de l'ARLEM sur la gouvernance et la transparence

Le projet de rapport sur la gouvernance et la transparence a été préparé par le rapporteur, M. Lütü Savas, maire de Hatay, en Turquie. Il a été révisé à la suite de la discussion qui a eu lieu lors de la quatrième réunion de la commission du développement territorial durable de l'ARLEM, qui s'est tenue à Bruxelles en octobre 2018, en vue de son adoption lors de la 10e session plénière de l'ARLEM à Séville en février 2019.

Ce rapport recense les principales vulnérabilités actuelles des collectivités locales et régionales des pays du sud de la Méditerranée en ce qui concerne les marchés publics et les services publics, et fournit une évaluation systématique des voies d'intervention prioritaires. Elle formule des recommandations sur la base des suggestions des experts et de l'expérience des représentants des collectivités locales et régionales. Une cartographie propre des bonnes pratiques au niveau des collectivités locales et régionales a également été fournie par les pays du sud de la Méditerranée.

Publication CdR «L'assistance financière de l'UE à la disposition des collectivités locales et régionales des pays partenaires méditerranéens»

Comme annoncé dans le plan d'action de l'ARLEM, le CdR a récemment publié un guide utile rassemblant des informations sur tous les programmes et instruments financiers ouverts aux collectivités locales et régionales des pays partenaires méditerranéens.

La publication décrit les caractéristiques générales des fonds en place au niveau de l'UE et au niveau national et recommande les moyens les plus simples d'y accéder pour les collectivités locales et régionales. Il couvre également d'autres possibilités de financement disponibles dans le cadre des programmes de l'UE ouverts aux pays partenaires méditerranéens, notamment (mais pas exclusivement): Erasmus +, TAIEX, SIGMA, Horizon 2020 et Europe créative.

La publication est disponible en version imprimée en anglais, en français et en arabe, par l'intermédiaire du secrétariat de l'ARLEM (demandez votre copie à Séville!) ou en ligne en [anglais](#), en [français](#) et en [arabe](#).